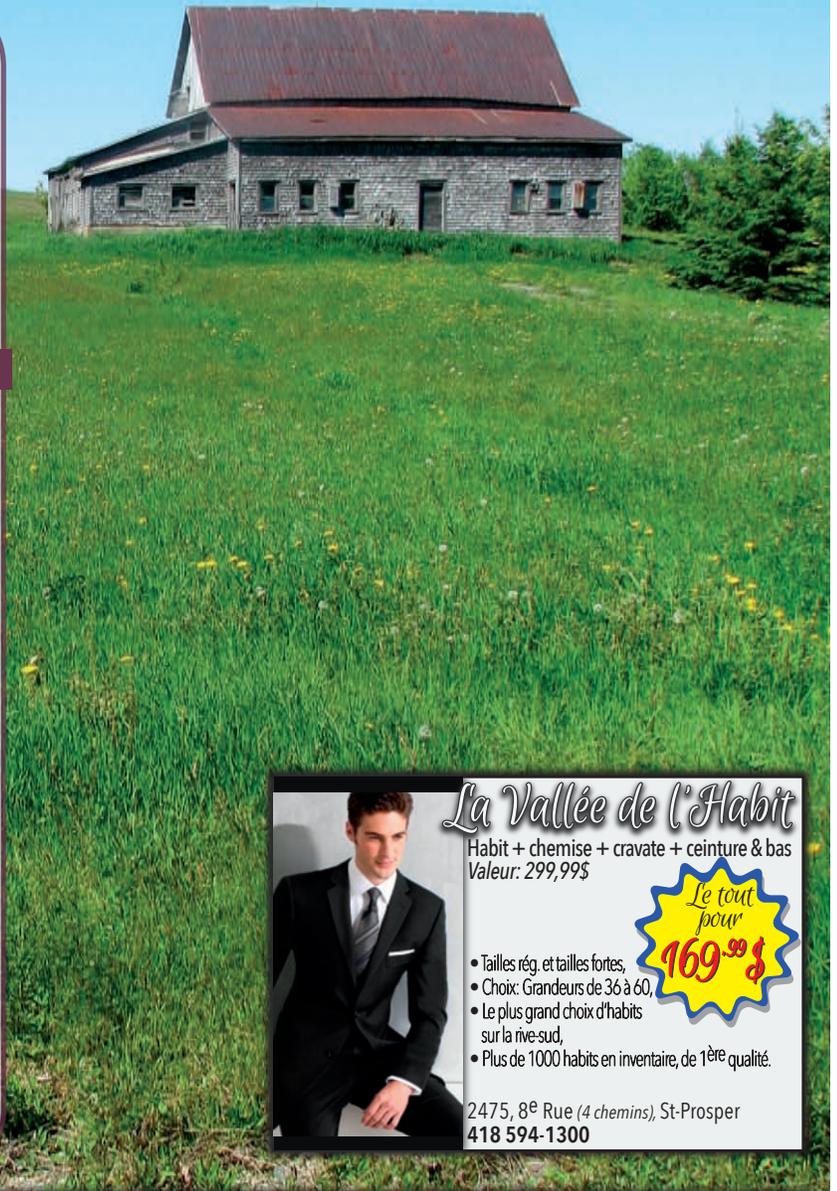


L'ECHO *des* Sommetts



Sommaire

- page 3** Séance du conseil.
- page 4** ... suite Séance du conseil,
Communiqué de presse,
Votre municipalité vous informe.
- page 5** Communiqué de presse,
Conseil de prévention mesuel.
- page 6** Horaire vidange de fosses septiques,
Conseils de prévention-santé.
- page 7** Votre Caisse Desjardins vous informe,
Carrefour jeunesse-emploi les Etc.,
Service d'Infographie complet !
- page 8** Garage Simon Giguère,
Bibliothèque municipale,
Canada 150 ans.
- page 9** Message du Directeur des Loisirs,
Gardiens avertis,
VIActive, Les petits matins.
- page 10** Calendrier,
Annonces classées.



La Vallée de l'Habit
Habit + chemise + cravate + ceinture & bas
Valeur: 299,99\$

Le tout pour 169,99\$

- Tailles rég. et tailles fortes,
- Choix: Grandeurs de 36 à 60,
- Le plus grand choix d'habits sur la rive-sud,
- Plus de 1000 habits en inventaire, de 1^{ère} qualité.

2475, 8^e Rue (4 chemins), St-Prosper
418 594-1300



Desjardins

Caisse du Sud de la Beauce

Alain Sauvé

Directeur général

SIÈGE SOCIAL:

2880, 25^e Avenue
Saint-Prosper (Qc) G0M 1Y0

418 594-8227

1 866 694-8227

Télécopieur: 418 594-8840
alain.f.sauve@desjardins.com

CENTRES DE SERVICES:

Sainte-Aurélie
Saint-Benjamin
Saint-Côme-Linière
Saint-Louis
Saint-Théophile
St-Zacharie



Francis Carrier
arpenteur géomètre inc.

509, rue Principale
St-Honoré-de-Shenley
(Québec) G0M 1V0
Tél. : 418.485.6040
Télec. : 418.485.6240

info@franciscarrierarpenteur.com



Alain Lepage et Sheila Lachance
Inspecteurs en bâtiment

- ✓ Inspection pré-achat et pré-vente
- ✓ Pré-réception (maison neuve)
- ✓ Types de bâtiments : unifamilial, chalet, condominium, multilogement et commercial

Membre de l'Association
InterNachi Québec



Services offerts dans tout Chaudière-Appalaches
Téléphone : 418 594-1800
Cellulaire : 418 957-9311
Courriel : info@inspecsa.com

www.inspecsa.com



IRÉNÉE GRONDIN & Fils Ltée
Usine de Sciage - Pin Blanc - Épinette
Division de:
RENÉ BERNARD INC

980, 15^e Rue
St-Zacharie (Québec) G0M 2C0
irenegrondin@sogetel.net
Tél.: 418 593-6462 • Fax.: 418 593-6362



EXCAVATION GRONDIN inc.

Mario Grondin, propriétaire

Excavation - Terrassement
Gravier, tuf, sable, pierre, terre tamisée
Champs d'épuration

956, 11e Rue, Saint-Zacharie (Québec) G0M 2C0

Tél.: 418 593-3207

excavationgrondin@cablezach.com

Licence R.B.Q. : #8255-6747-53



Excavation
Stéphane Larivière



**Déneigement, terre tamisée,
champ d'épuration,
concassé, tuf, gravier,
excavation, terrassement**

Tél.: 418 593-7442
Cell.: 418 222-9917
Cell.: 418 226-8041

6408, rang 6, St-Zacharie
G0M 2C0

RBQ: 5614-2862-01

Étienne Larivière
propriétaire

418-593-6005
418-222-2363



RÉFRIGÉRATION inc.

Réfrigération - Climatisation - Thermopompe - Géothermie



La Maison J. Rosario Chabot
3530, 20^e Avenue
St-Prosper G0M 1Y0
418 594-8115
418 228-2263

www.royetgiguere.com



2455, 25^e Rue, St-Georges
Tél.: 418 227-6444
Fax: 418 227-3271

www.parccommémoratifca.com

Comptabilité
Côté inc.

Partenaire de vos réussites!

Comptabilité • Fiscalité • Finance • Gestion

2940, 25^e Avenue, Saint-Prosper, Qc G0M 1Y0
Tél. : 418 594-8809 • Fax : 418 594-8899
www.comptabilitecote.com • info@comptabilitecote.com

Séance du Conseil

Voici quelques extraits du projet du **PROCÈS-VERBAL** d'une session ordinaire du Conseil Municipal de St Zacharie tenue le **MARDI 04 JUILLET 2017 à 19h30 PM** au sous sol de l'Église situé au 750, 15e rue à Saint-Zacharie.

FORMATION FQM LES 12 ET 13 SEPTEMBRE À SAINT GEORGES – POLITIQUE DE PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL ET DES PLAINES INONDABLES:

Proposé par le conseiller M. Dany Bernard, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Benoit Lebreux soit autorisé à s'inscrire à la formation FQM concernant la «*Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*» qui aura lieu à Saint-Georges les 12 et 13 septembre 2017. La MMQ donnera un remboursement de 50%. Les dépenses seront à la charge de la municipalité.

OCTROI D'UNE AIDE AU COMITÉ DES RÉSIDENTS DU LAC FALARDEAU RANG 7 AUX FINS DE L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE SUR UNE RUE PRIVÉE, RANG 7, LAC FALARDEAU:

CONSIDÉRANT la demande du Comité des résidents du lac Falardeau Rang 7 pour que la Municipalité installe un système d'éclairage sur la rue privée, rang 7, Lac Falardeau;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'entend installer de tels systèmes d'éclairage que sur les voies publiques;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose néanmoins de pouvoirs aux fins d'assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement et le bien-être général de sa population suivant l'article 85 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose également de pouvoirs en matière de sécurité et de transport suivant l'article 4 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales, la Municipalité peut, à l'égard de ces matières, accorder toute aide qu'elle juge appropriée;

CONSIDÉRANT QUE cette aide n'est pas destinée à un établissement industriel ou commercial, si bien que la Loi sur l'interdiction de subvention municipale ne s'applique pas à une telle aide;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est disposé à accorder une aide au Comité des résidents du lac Falardeau afin que ceux-ci voient eux-mêmes à installer un tel système d'éclairage sur la rue privée, rang 7, Lac Falardeau;

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'acquisition et d'installation d'un tel système d'éclairage sont estimés à \$7 346.90;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Gilles Couture, MM. Jean-Robert Turgeon et Christian Morin votent pour, MM. St Georges Cloutier, Dany Bernard et Jean-François Fecteau votent contre, les votes étant égaux, le maire M. Jean Paradis vote pour, appuyé et résolu à la majorité:

QUE la Municipalité accorde une aide de \$7 346.90 au Comité des résidents du lac Falardeau;

QUE la Municipalité verse cette aide sur présentation des pièces justificatives, jusqu'à concurrence des montants justifiés par lesdites pièces.

QU'UNE facture annuelle sera transmise au comité du Lac Falardeau Rang 7 à chaque année concernant le tarif d'éclairage public et la location d'espace sur poteau pour ce système d'éclairage.

M. PASCAL LARIVIÈRE - DEMANDE DE FAIRE LES INFRASTRUCTURES (AQUEDUC ET ÉGOUT) 5E AVENUE:

ATTENDU QUE MM. Pascal et Mathieu Larivière demandent le prolongement de l'égout sanitaire et de l'aqueduc dans la 5e avenue afin de desservir leur terrain ;

ATTENDU QUE la municipalité entend demander une aide financière dans le programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU) dès qu'il sera accessible;

ATTENDU QUE la municipalité devra obtenir un certificat d'autorisation au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) ;

ATTENDU QU'une firme d'ingénieurs est requise pour préparer lesdites demandes ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Gilles Couture, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'ils acceptent de faire le prolongement des services d'égout sanitaire et d'aqueduc sur une longueur approximative de 340 pieds dès que les conditions requises seront remplies.

CAISSE ENREGISTREUSE – C.M.L.:

Attendu que la municipalité s'est inscrite aux fichiers de la TPS et de la TVQ pour les fournitures de loisirs;

Attendu qu'il devient opportun d'avoir une caisse enregistreuse au Centre Municipal des Loisirs pour les divers encaissements;

Il est proposé par le conseiller M. Dany Bernard, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une caisse enregistreuse soit achetée chez Neopos au montant de \$1 253.25 (tx en sus) telle que la soumission #4125 datée du 29 juin 2017.

DEMANDE DU DIRECTEUR DES LOISIRS – BUDGET:

Proposé par le conseiller M. Gilles Couture, M. Dany Bernard s'abstient de voter étant membres du comité des Loisirs, appuyé et résolu à la majorité des conseillers présents qu'un budget discrétionnaire de \$500 soit alloué au directeur des Loisirs.

RÉPARATION DE LA NIVELEUSE:

Proposé par le conseiller M. Gilles Couture, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'ils acceptent de faire réparer la niveleuse chez André Bernard Diesel Inc.

DÉNEIGEMENT:

APPEL D'OFFRES PUBLIC (SEAO) – ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER ET DES TROTTOIRS POUR UN AN (SAISON 2017/2018), 3 ANS (SAISONS 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020) ET 5 ANS (SAISONS 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021 ET 2021/2022):

Proposé par le conseiller M. Gilles Couture, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint Zacharie autorise la directrice générale à demander des soumissions publiques sur (SEAO) pour l'entretien des chemins d'hiver et des trottoirs pour un an (saison 2017/2018), 3 ans (saisons 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020) et 5 ans (saisons 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022). Date limite pour recevoir les soumissions : 23 août 2017 à 13h15. L'ouverture des soumissions se fera publiquement le 23 août 2017 à 13h16 au bureau municipal. L'entrepreneur doit soumissionner pour les trois options.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

R.I.C.B.S.:

M. St-Georges Cloutier informent les personnes présentes que la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce Sud accepte maintenant de venir chercher les sacs de gazon. Vous pouvez déposer ceux-ci derrière la caserne (le gazon doit obligatoirement être dans des sacs).

Brigitte Larivière,
Directrice générale



Communiqué de presse

Pêche dans les rivières Daaquam, St-Jean-Sud-Ouest, Noire-Nord-Ouest et Grande rivière Noire.

Vous avez pêché un maskinongé, un brochet ou un achigan... dites-le nous!

Témiscouata-sur-le-Lac, le 06 juillet 2017 – Dans le cadre de sa mission de maintien d'écosystèmes aquatiques en santé, l'organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ) fait actuellement un suivi des espèces de poissons nouvellement présentes au sein du bassin versant.

Les lacs et rivières constituent l'habitat de nombreuses espèces de poissons. Comme l'omble de fontaine et la perchaude, certaines espèces de poisson sont indigènes au bassin versant du fleuve St-Jean (St-John river), qui coule vers le Maine. Cependant d'autres espèces ont été introduites par l'homme. Ces espèces peuvent avoir un impact important sur les espèces déjà présentes. C'est pourquoi il est important de documenter leur répartition dans le bassin hydrographique. En plus du maskinongé qui est bien introduit, quelques témoignages ont rapporté la présence de brochet et d'achigan. Avec ces observations rapportées par des pêcheurs, plusieurs rivières du bassin versant accueilleraient déjà des espèces envahissantes. Ce ne sont pas tous les affluents de ces cours d'eau qui ont le potentiel d'être aux prises avec une problématique d'espèces envahissante. Les chutes infranchissables peuvent prévenir leur progression.

Il est important de noter que selon la loi sur les pêches, il est interdit d'introduire dans un plan d'eau toute espèce aquatique qui n'est pas indigène au milieu.

Si vous pêchez un maskinongé, un achigan ou un brochet, dites-le nous! Vous pouvez nous joindre par téléphone ou encore par email. Nous aurons alors besoin idéalement d'une photo de votre prise et de l'emplacement où vous l'avez pêchée.

Renseignements: Antony Deschenes Bellavance:
info@obvfleuvestjean.com Téléphone : 418.899.0909



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
DU FLEUVE SAINT-JEAN

Votre Municipalité vous informe

DANS LE BUT D'ÉCONOMISER L'EAU, LES MEMBRES DU CONSEIL ONT ADOPTÉ LE RÈGLEMENT # 03-2013.

EN VOICI QUELQUES EXTRAITS:

PÉRIODES D'ARROSAGE

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants:

- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.
- Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

Il est permis d'arroser aux heures prévues (*entre 20 h et 23 h*), une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.

L'arrosage d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques est permis en tout temps pendant la journée de son installation.

Les propriétaires qui arrosent une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes ou un nouvel aménagement paysager durant cette période doivent produire les preuves d'achat des végétaux ou des semences concernées sur demande d'une personne responsable de l'application du présent règlement.

Ruissellement de l'eau

Il est interdit à toute personne d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon telle que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines. Toutefois, une certaine tolérance sera accordée pour tenir compte des effets du vent.

Piscine et spa

Le remplissage d'une piscine est interdit de 6 h à 20 h. Toutefois, il est permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

Usage défendu

L'utilisation de l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

Quiconque contrevient à ce règlement est passible d'une amende de 100 \$ à 300 \$.

Consulter le règlement 03-2013

Votre Municipalité vous informe

Un permis est obligatoire pour tous feux à ciel ouvert et une demande doit être faite auprès du directeur incendie, Gérald Faucher, selon le règlement de prévention incendie.

Pour informations: 418-593-3133

N.B. Il n'y a aucun coût pour le permis

Communiqué de presse

Lancement des trousse « Lire, un cadeau pour la vie »
La lecture partagée entre parents et enfants de 2 à 4 ans

Lac-Etchemin, le 19 juin 2017 – C'est à la bibliothèque de Ste-Justine, en présence des partenaires, qu'a eu lieu le lancement officiel du projet « Lire, un cadeau pour la vie » dans les Etchemins. Suite à la présentation du projet par les partenaires de la mesure dédiée à la lecture dans les Etchemins, la lecture d'un conte et une animation furent offertes en démonstration aux enfants d'une garderie en milieu familial de Ste-Justine.

Constitué de 24 pochettes comprenant chacune un livre accompagné de son cahier d'activités, « Lire, un cadeau pour la vie » est un ensemble de trousse mis à la disposition des parents. Dans les prochains mois, elles seront disponibles dans 9 bibliothèques des Etchemins, auprès des animatrices du Programme Passe-Partout et des intervenants de Parentaïme Maison de la Famille des Etchemins et du Groupe Alpha des Etchemins.

Ces trousse visent à stimuler l'éveil à la lecture des enfants de 2 à 4 ans, de favoriser leur développement et à les préparer à une rentrée scolaire réussie. Ce projet a pour objectifs d'outiller le parent et les animateurs en leur donnant des exemples d'activités autour du livre et d'impliquer les municipalités, les écoles et les communautés dans un processus de mobilisation pour les familles d'enfants 0-5 ans.

« Lire, un cadeau pour la vie » est un projet conçu en 2013 en collaboration avec le service de la recherche et du développement de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et l'orthopédagogue de la CSBE Pierrette Guay et. Initié en 2016 dans les Etchemins, son déploiement est soutenu en 2017 par la mesure dédiée à la lecture du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MESS) et le soutien de Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA). Les partenaires du comité local sont le Regroupement « À petits pas 0-5 ans », le Groupe Alpha des Etchemins, Parentaïme Maison de la Famille des Etchemins, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, l'APEDAH et Plus Beauce-Etchemins, la MRC des Etchemins ainsi que les responsables des bibliothèques de Sainte-Justine et de Saint-Prosper.

Des petits lancements se tiendront à l'automne dans les bibliothèques de Sainte-Aurélié, Saint-Benjamin, Saint-Camille, Saint-Cyprien, Sainte-Justine, Saint-Louis, Saint-Luc, Saint-Prosper et Sainte-Rose. Les écoles, les milieux de garde, les familles et les municipalités sont invités à y participer.



Conseil de prévention mensuel

Mois de Juillet.

Vous venez d'emménager dans votre nouveau logement. Il serait bien de réviser avec la famille la procédure d'évacuation, d'établir le point de rassemblement et de vérifier la présence de l'avertisseur de fumée sur chaque étage.



Votre Municipalité vous informe

DÉFIBRILLATEUR

LES CITOYENS DE SAINT-ZACHARIE ONT MAINTENANT ACCÈS À UN DÉFIBRILLATEUR DEPUIS 2016. IL A ÉTÉ ACHETÉ CONJOINTEMENT PAR LA CAISSE DES JARDINS DU SUD DE LA BEUCE ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZACHARIE. LE DÉFIBRILLATEUR EST SITUÉ DANS L'ENTRÉE DE LA CAISSE PRÈS DU GUICHET AUTOMATIQUE.



Réservation
418-227-2626

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :

- de soins de santé
- de services sociaux
- de services d'éducation ou de formations postsecondaires
- des démarches d'insertion à l'emploi
- vous êtes un groupe de trois ou quatre personnes
- ou autres besoins (selon les places disponibles)

CIRCUITS FIXES (le vendredi seulement)

Départ du domicile			Arrivée	Retour
8h30	8h45	9h00	St-Georges Place Centre-ville Walmart Carrefour	12h00 ou 16h00
St-Gédéon	St-Martin	St-René		
	St-Théophile	St-Côme-Linière		
	St-Simon-les-Mines	Notre-Dame-des-Pins		
		St-Philibert		
St-Hilaire-de-Dorset	St-Honoré-de-Shenley	St-Benoît-Labre Lac-Poulin		
St-Évariste-de-Forsyth	La Guadeloupe	St-Éphrem-de-Beauce		

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

- L'horaire du centre d'appel est du lundi au vendredi de 8 h à 16h
- L'horaire du taxi collectif est du lundi au vendredi du 7 h à 18 h

Horaire de vidanges de FOSSES SEPTIQUES

**Vous voulez faire vidanger
votre fosse septique??**

*Nous serons à SAINT-ZACHARIE
du 14 août au 25 août 2017.*

Vous n'avez qu'à communiquer avec nous,

**SANIE
ETCHEMIN INC.**

au 1 800 528-4989

www.sanietchemin.com

*Le coût du service est de
95.67\$ + taxes = 110\$ taxes comprises*

Ce tarif est valide seulement aux dates mentionnées ci-haut.

Un supplément vous sera chargé si votre fosse contient plus que 1000 gallons

Conseils de prévention-santé

Mesures pour se protéger des piqûres de moustiques

Les piqûres de moustiques peuvent transmettre différentes maladies aux humains, notamment l'infection par le virus du Nil occidental. Le meilleur moyen de s'en protéger est d'éviter de se faire piquer. Voici quelques mesures que vous pouvez prendre pour réduire les risques de piqûres:

Portez des vêtements longs de couleur claire pour aller à l'extérieur, surtout durant les périodes où les moustiques sont les plus actifs: pendant la nuit, particulièrement au coucher et au lever du soleil.

Utilisez un chasse-moustiques lors de vos activités extérieures. Pour ce faire, suivez les conseils d'utilisation d'un chasse-moustiques.

Installez des moustiquaires en bon état sur les portes et les fenêtres de votre maison, ainsi que sur votre tente et votre abri de camping.

Cherchez à réduire le nombre de moustiques dans votre environnement. Consultez la page Réduire le nombre de moustiques dans son environnement pour en savoir plus.

Mesures pour se protéger des piqûres de tiques

Les piqûres de tiques peuvent transmettre différentes maladies aux humains, notamment la maladie de Lyme. Le meilleur moyen de s'en protéger est d'éviter de se faire piquer.

Afin d'éviter les piqûres de tiques lorsque vous pratiquez des activités en forêt, dans les boisés ou les hautes herbes:

- Portez des vêtements longs et couvrez-vous le mieux possible;
- Utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine. Pour ce faire, suivez les conseils d'utilisation du chasse-moustiques;
- Privilégiez la marche dans les sentiers;
- Entretenez bien la végétation autour de votre maison, particulièrement près des aires de jeu des enfants.

Brûlage à ciel ouvert des déchets

« Tout ce qui monte doit redescendre »

Les déchets brûlés sont potentiellement dangereux pour votre santé et l'environnement.

Quels déchets?

- ordures ménagères;
- pneus;
- produits chimiques
- plastiques agricoles;
- meubles;
- etc.

Pourquoi ?

- La fumée générée peut contenir des oxydes d'azote, du monoxyde de carbone, de l'arsenic, du mercure, du plomb, de l'acide chlorhydrique, des furanes et du CO₂.
- Ces polluants peuvent affecter surtout les enfants et les personnes âgées qui souffrent d'asthme, de maladies pulmonaires ou de maladies cardiovasculaires.
- Les récoltes, les lacs, les cours d'eau, les pâturages peuvent être contaminés par des dépôts. Ensuite, via la chaîne alimentaire, cela peut se retrouver dans la viande et les produits laitiers.

Déchets ou non ?

La majorité de ce que l'on considère des « déchets » peuvent être en fait réduits, réutilisés, recyclés, valorisés ou compostés (3RV). Vous ne savez pas comment disposer de certaines choses? Informez-vous auprès de votre municipalité ou auprès de Cam Landry au 418-625-9000 poste 2227.



Une simple piqûre peut nuire
à votre santé!

ENSEMBLE
on fait avancer le Québec



AVANTAGE EXCLUSIF
AUX MEMBRES



Partez l'esprit tranquille

L'Assistance voyage est gratuite
pour les membres Desjardins.

418 594-8227

Obtenez une assistance téléphonique 24h/24,
ainsi qu'un rabais de trois jours sur votre
assurance voyage*.
desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce

* Certaines conditions s'appliquent.

L'ÉTÉ, C'EST PAS LE TEMPS DE CHÔMER!



On est toujours là pour vous aider,
et ce, jusqu'à 35 ans!

Horaire d'été du 19 juin au 1er septembre

Lundi au jeudi de 8h00 à 16h30

Vendredi de 8h00 à 12h00



Service d'Infographie complet à Saint-Zacharie



De tout pour vos expositions et événements cet été !

dépliant coroplast *Kiosque Roll up*

Et plus encore !!

enveloppes

accroches-porte

Service d'infographie complet

pochettes

étiquettes

catalogue de prix

certificats-cadeau



Isabelle Beaudoin
581 372-4448 ~ 418 485-6003
impressionib@gmail.com

La même production que l'Echo des Sommets



Mécanique Générale
 - Freins
 - Silencieux
 - Mise au point
 - Pose de pneus
 et balancement

Vente et réparation



108, Chemin des Bois Francs
 Sainte-Aurélie, G0M 1M0
418 593-3292 (garage)



Bibliothèque municipale

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE DE SAINT-ZACHARIE
ATELIER DE FORMATION

DATE: Samedi le 9 septembre de 13 heures à 14 heures
 Samedi le 16 septembre de 13 heures à 14 heures
COÛT DE L'ATELIER: 15 \$ pour les membres et 20 \$ pour les non membres
(Le prix inclus les photocopies des nombreux documents qui vous seront remis)
OBJECTIF DE L'ATELIER:

Vous permettre de retracer vos ancêtres par la recherche sur les sites internet dédiés à la généalogie

1er partie:

La généalogie en générale
 Démonstration de recherche sur les sites internet

2e partie:

Initiation au programme Brother's Keeper. Il est important d'avoir un bon logiciel pour classer les renseignements que vous trouverez. À partir de ce programme vous pourrez imprimer un livre de familles, des fiches de familles et plusieurs rapports disponibles. Très peu de connaissance en informatique, utilisations très facile.

Pour information:

Gisèle Langlais-Parent
 30 ans d'expérience en généalogie
 4 ans à donner la formation sur Brother's Kepper à la Société de généalogie de Québec
 L'inscription est obligatoire, vous pouvez vous inscrire à la bibliothèque les jours d'ouverture ou en me téléphonant: 418-593-5128.

Denyse Poulin présidente

Canada 150 ans

3 juillet 1986

La ville de Québec célèbre officiellement le fait qu'elle est la première ville en Amérique du Nord à avoir été reconnue comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

C'est le 3 décembre 1985 que l'Arrondissement historique du Vieux-Québec a été inscrit sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Vieux-Québec constitue un exemple remarquable d'une ville coloniale fortifiée. Parmi les sites les plus visités de la ville figurent le Château Frontenac, la terrasse Dufferin, les fortifications et les plaines d'Abraham.



6 juillet 1867



6 juillet 1867

Dans son journal intime, lady Agnes Macdonald, seconde épouse de sir John A. Macdonald, écrit à propos de sa vie, de son amour pour son époux et de ce que signifie être l'épouse d'un premier ministre.

Son journal contient des passages comme celui-ci: À ce moment-là, je ne vivais qu'à moitié. [...] J'ai trouvé quelque chose qui donne un sens à ma vie: l'amour de mon mari.» [traduction] Et des observations émouvantes sur leur vie privée:

«Mon mari a passé un certain temps à jouer à la patience (solitaire), son jeu de cartes favori. Je le verrai toujours penché sur ses cartes, à la grande table verte de ma salle d'habillage. Il repose ainsi son esprit et change le cours de ses pensées plus qu'autre chose.»

17 juillet 1976

Montréal accueille les premiers Jeux olympiques au Canada. Les athlètes canadiens gagneront 11 médailles. Deux des athlètes les plus mémorables des Jeux : la gymnaste roumaine Nadia Comaneci et le décathlonien américain Bruce Jenner.

Le maire de Montréal, Jean Drapeau, déterminé à ce que des gens de tous les pays viennent dans sa ville, a commencé à promouvoir la candidature de Montréal pour la tenue des Jeux olympiques lors d'une visite à Lausanne, en Suisse, en 1963.

L'héritage du maire Drapeau, c'est aussi le métro de Montréal, l'Exposition universelle de 67 et l'équipe de baseball les Expos de Montréal.



Message de votre Directeur des Loisirs

Soirées découvertes musicales

Les vendredis de juillet seront animés par les concerts gratuits des Soirées découvertes musicales. Ces concerts sont une subvention de l'entente de développement de la MRC grâce à 1\$ par habitant.

Information: Frédéric Guay

418-593-3010, directeur.loisirs.stzacharie@gmail.com ou Facebook CML St-Zacharie



Les Terry-Phill club de course et de marche

Le club de course et de marche est un groupe qui se rencontre pour bouger ensemble, s'encourager et briser la monotonie. Nous nous rencontrons tous les mercredis à 18h30 au stade municipal.

Information: Réjean Paradis

418-593-7983



Comité municipal des loisirs

Le Comité municipal des loisirs (CML) est un groupe de citoyens bénévoles qui initie des projets de loisirs, de sports et de culture dans notre belle communauté. Nous voulons un village vivant! Vous êtes invités à vous joindre à nous à tout moment. Que ce soit pour donner du temps, votre avis ou pour initier des projets.

Information: Frédéric Guay

418-593-3010, directeur.loisirs.stzacharie@gmail.com ou Facebook CML St-Zacharie

Heures d'ouverture du stade durant la période estivale

Le stade sera ouvert pour tous cet été en semaine de 8h à 21h. Le samedi et dimanche sera sur demande.

Location du stade

Il est permis de faire la location du stade. Il coûtera 300\$ à une personne qui souhaite le louer pour une journée ou 40\$ de l'heure.

St-Zacharie, municipalité de l'année

Voici quelques réglément au stade et au parc:

Les vélos sont interdits

Il est interdit de fumer à l'intérieur d'édifices municipaux et sur les terrains municipaux.

L'eau de la fontaine n'est pas potable.

Gardiens avertis



- **Christopher Gilbert**, 14 ans,

Francis Gilbert et Nathalie Caouette, 418-593-3360

- **Lucie Roy**, 13 ans, *Martin Roy et RoseMarie DeCorby*, 418-593-6933

- **Océanne Cloutier**, 13 ans, *Gervais Cloutier et Kathy Bougie*, 418-593-3884

VIActive

De retour dès le 10 octobre

C'est avec grand plaisir que nous vous informons que les séances ViActive seront de retour tous les lundis à 13 h 15 au local de l'Âge d'or. La responsable ViActive de Saint-Zacharie est Mme Gaétane Cloutier.

Qu'est-ce que ViActive?

C'est un programme d'activité physique adaptés pour les personnes âgées de 50 ans et +. Il permet à des animateurs bénévoles de faire bouger les aînés, gratuitement ou à prix modiques, de façon sécuritaire tout en s'amusant.

Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec la conseillère ViActive des Etchemins, Geneviève Turcotte au 1-844-383-5252 poste 2.



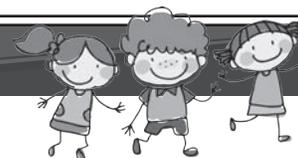
RASSEMBLEMENT VÉZINA 2017

organisé par l'Association des Vézina d'Amérique

Samedi 19 août 2017 au Collège Dina Bélanger de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Renseignements: associationdesvezina@hotmail.com et/ou le site internet de l'Association www.associationvezina.org et/ou le secrétariat au 418 872-0226

Les petits matins



Organisé par le comité des loisirs Saint-Zacharie

Au centre municipal des loisirs Saint-Zacharie

- 2e vendredi de chaque mois
- 9h à 11h30

- Pour les enfants 0-5 ans accompagnés par leurs parents, grands-parents, oncles, tantes, etc.
- Journées thématiques ou jeux libres ainsi qu'une collation vous attendent.

De beaux moments pour créer des liens et faire de nouvelles rencontres!



Juillet - Août 2017

dim	lun	mar	merc	jeu	ven	sam
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19



Séance du conseil:
1^{er} lundi du mois (sauf exceptions)
au sous-sol de l'église, 19h00



Zumba: tous les mercredis de 19h
à 20h, École des Sommets,
418-230-9020



Tous les Mardis
593-3334

Ouvrir: 14 juin, 13h à 16h,
sous-sol de l'église



Soirées découvertes musicales:
les vendredis à 18h30,
Parc communautaire, gratuit,
apportez votre chaise.



Les petits matins:
Les 2^es vendredis du mois,
au centre municipal, 9h à 11h30



Réunion des Chevaliers de Colomb
réunion 13 août 10h00
593-3987



Balle donnée:
enfant: mardi et jeudi, 19h
adulte: les vendredis, 19h,
terrain de balle donnée



Club de course et de marche
Tous les merc. 18h30, stade mun.
Rejean Paradis: 418 593-7983



Soccer: les lundis et merc.
19h, terrain de balle.

Annonces classées

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION

Prenez avis que la personne morale sans but lucratif FESTIVAL SAINT-ZACHARIE ayant son siège au 549, 5^e Avenue, St-Zacharie, province de Québec, G0M 2C0 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises.

Guylaine Turgeon, vice-présidente

LAVE-AUTO CL

Esthétique pour auto, lavage intérieur/extérieur, restauration de phares, vente de produits nettoyants pour auto et camion.

Claude Larivière

156 B, chemin des Bois Franc
Ste-Aurélie
418 230-2911

VENTE DE GARAGE

Grande vente de garage le **22-23 juillet** au 193 des Bois Francs à Ste-Aurélie. La vente sera située sur le grand terrain vacant en face de l'épicerie Ami. 8h00 à 17h00.

Antiquité, chaises antiques, table ancienne, outils et coffres à outils anciens, lampes, tableaux, grand choix de vaisselle,
2 familles participantes.

Crèches de Noël.
418 593-5320

Cours en santé et sécurité au travail (*carte ASP pour chantiers de construction*) en septembre avec le nouveau SIMDUT. Inscriptions limitées. Le cours se donnera au chalet de services de Saint-Prosper au 2925, 15^e Avenue, les samedis et dimanches 16-17 et 23-24 septembre 2017 de 8h à 16h30. Le coût est de **240.00\$** taxes incluses.

Contactez-moi pour info.

Éric Buteau
(418) 594-5688



GESTION RF882

Richard Fortin
52, Rue des Saules
Ste-Aurélie
GOM 1M0

Entrepreneur Général
Résidentiel
Commercial

418 593-5293
418 957-3669

Licence RBO: 5589-3531-01



D&G
PRODUITS FORESTIERS LTÉE
FOREST PRODUCTS LTD

313, rang St-Joseph
Sainte-Aurélie, Beauce-sud
(Québec) Canada GOM 1M0
Tél.: 418 593-3516

Nous recherchons:
Mécaniciens &
Journaliers

Faire parvenir
votre curriculum vitae à:
diane.lariviere@pf-dg.com

Érablière Roy et Pépin inc.

Dominique Pépin
Cell.: 418-230-6009

*Bois de chauffage
première qualité*

Francis Roy
Cell.: 418-225-0256

90\$/corde, vert livrée
100\$/corde, sec livrée

RÉNOVATIONS
DAVID
LARIVIÈRE

418.225.2785

RBO : 5713-9065-01

**RÉNOVATIONS
RÉSIDENTIELLES &
COMMERCIALES**

TOITURES
FINITION INTÉRIEURE
REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS
PATIOS EN FIBRE DE VERRE
INSTALLATION PORTES & FENÊTRES

5164, Route 275, Saint-Zacharie 🏠
renovations.lariviere@outlook.com ✉

**DÉPANNEUR DU COIN
ST-ZACHARIE**



**CHASSE
+ PÊCHE**

713 15e Rue, Saint-Zacharie, QC GOM 2C0

418-593-6711

Harnois

Bière froide
Micro-Brasserie
Station-Service
Prêt-à-manger
Huile
Accessoires auto



**La Chambre de Commerce
de l'Est de la Beauce**

Agir ensemble, pour grandir ensemble!
Ste-Aurélie, St-Benjamin, St-Prosper, St-Zacharie

C.P. 716, St-Prosper
GOM 1Y0

Tél.: 418 594-1219
cccest.beauce@hotmail.com



cartes d'affaire
certificats-cadeau
logos
coroplast
dépliant
affiche
brochure
roll up
journaux municipaux
lettrage

Isabelle Beaudoin
581 372-4448 ~ 418 485-6003
impressionib@gmail.com



**LES INDUSTRIES
Fabriconcept
INC.**

Usinage • Soudure • Hydraulique
Fabrication de machinerie sur mesure
Vente et affûtage de mèche d'érablière

Steeve Larivière

650, 2^e Avenue, St-Zacharie (Québec) GOM 2C0
Tél. : 418 593-5101 • Fax : 418 593-5102

Pour prendre un espace publicitaire dans L'Echo des Sommets,
n'hésitez pas à communiquer au **581 372-4448**

ou sur

impressionib@gmail.com



T. 418 228-9151
S.F. 1 800 463-1647
info@jonctionmetaux.com

MÉNAGE DU PRINTEMPS

On achète et récupère vos métaux

RECYCLAGE DE MÉTAUX
POUR ENTREPRISES
ET PARTICULIERS

ACHAT DE VÉHICULES
POUR LA RÉCUPÉRATION

JONCTIONMETAUX.COM | 418 228-9151 | 7373, 127^e Rue, Saint-Georges



Restaurant à la Bonne Fringale

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi 4h à 13h30
Vendredi 4h à 21h
Samedi 5h à 21h
Dimanche 6h à 20h

Diane Turgeon, prop.

418 593-3939

531, 20^e Avenue, Saint-Zacharie

CORDONNERIE

Carole Gilbert

Vente de chaussures
Travail • Sport • Confort
Vêtements de travail



668 15^e Rue, St-Zacharie, G0M 2C0
418 593-3307



Me Amélie Larivière
Me Audrey Bolduc

Notaires et conseillers juridiques

SAMSON LARIVIÈRE BOLDUC NOTAIRES, S.A.

Notaires et conseillers juridiques
Cessionnaire des greffes de Denis Samson, Louis Ferland et Robert Lessard, notaires.

2825, 20^e Avenue, Saint-Prosper (Québec) G0M 1Y0
Téléphone : 418 594-8255 • Télécopieur : 418 594-8256
silnotaires@globetrotter.net



Pharmacie
Kathleen Caouette &
Lucille Rodrigue
Pharmaciennes-propriétaires

Kathleen Caouette &
Lucille Rodrigue
Pharmaciennes propriétaires

528, 15^e Ave. St-Zacharie, (Qc) G0M 2C0
T 418 593-5512
F 418 593-5531

Lundi au merc. et vend.:
9h à 17h
Jeudi: 9h à 20h
Samedi: 9h à 12h
Dimanche: Fermé
**Ouvert maintenant
sur les heures de repas**

Livraison gratuite

membre affilié à
Proxim

www.groupeproxim.ca

Fabrication Drouin

Fabrication et Réparation de produits acéricole
Usinage • Soudure

2889, 40^e Rue
St-Prosper, G0M 1Y0

Sébastien Drouin, propriétaire
sebastiendrouin@live.fr

418 225-2293



ecce
terra
arpenteurs • géomètres
SENCRL

(418) 228-0231

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Membre de l'Ordre
des arpenteurs-géomètres
du Québec

Saint-Georges
Québec
Sherbrooke
Lévis
Thetford Mines
Sainte-Marie
Lac-Mégantic
Saint-Joseph-de-Beauce
Lac-Etchemin



Martial Pruneau, président
mpruneau@atelierpruno.com
1540, 25^e Avenue
St-Prosper, G0M 1Y0

Outilleur acéricole

Chef de file de l'industrie

- Équipement forestier léger
- Pièces et acc. pour terrain, cour arrière
- Construction, voirie, etc.

Tél.: 418 594-6010
Télé.: 418 594-6355
www.atelierpruno.com
info@atelierpruno.com



842, 15^e Rue, St-Zacharie
(Québec) G0M 2C0
418 593-5556
ebenisterie.fg@hotmail.com
ebenisteriefabiengagne.com

RBQ: 8297-3710-13

Fabrication et réparation d'armoires de cuisine, de vanités de salle de bains et de meubles sur mesure. Découpe avec machine à contrôle numérique.